

DESCRIPTION DU POSTE

Le Syndicat des Forestiers Privés du Gard est un syndicat professionnel regroupant plus de 500 propriétaires de forêts privées. Il œuvre à la sensibilisation et à l'information de ses adhérents pour la gestion durable de leurs forêts. Le Syndicat du Gard adhère à la Fédération nationale FRANSYLVA.

Le/la salarié(e) sera basé(e) à la Maison de la Forêt de Ribaute-les-Tavernes, qui abrite les antennes gardoises du CNPF Occitanie et de la Coopérative Forestière la Forêt Privée Lozérienne et Gardoise.

Sous l'autorité du Conseil d'Administration du Syndicat et notamment de son Président, il/elle aura pour missions :

1. **Le conseil et la sensibilisation des propriétaires forestiers du Gard** (visites et cartographies)
2. **La communication et la promotion du Syndicat et des forêts gardoises dans le département :**
 - a. L'organisation de quatre réunions d'information à thème par an
 - b. La rédaction bisannuelle de la gazette du Syndicat
 - c. La participation aux salons et manifestations grand public
 - d. La recherche de nouveaux adhérents (campagnes de communication,...)
3. **La coopération technique avec les partenaires de la filière forêt-bois** pour les actions d'aménagement du territoire, de protection des forêts et de préservation de l'environnement

PROFIL

- Diplôme Niveau III minimum (BTSA, licence ou Ingénieur)
- Débutant(e) accepté(e)
- Compétences en cartographie / SIG sur Qgis, connaissances techniques en gestion forestière, maîtrise des outils de bureautique
- Très bonne aptitude relationnelle et d'animation, autonomie, qualités rédactionnelles, esprit d'initiative, réactivité. Profil communicant et engagé dans la gestion associative.

CONDITIONS

- CDD 12 mois renouvelable
- Basé à la Maison de la Forêt de Ribaute-les-Tavernes (30)
- Temps complet 35 heures hebdomadaires
- Rémunération basée sur la « Convention collective de travail interdépartemental des exploitations forestières, scieries agricoles et propriété forestière du Massif-Central »
- Permis B obligatoire, déplacements dans tout le département
- Voiture de service, ordinateur portable et téléphone mobile fournis
- Prise de poste au 1^{er} janvier 2024

CANDIDATURE

Lettre de motivation et CV à envoyer à contact@forestiersdugard.com ou à l'attention de M. le Président des Forestiers du Gard – Maison de la Forêt – 6 Avenue des Platanes 30720 RIBAUTE-LES-TAVERNES.

Date limite de candidature : 30 novembre 2023

Entretiens individuels dans la semaine du 4 au 8 décembre 2023